

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1216

20 mai 2008

SOMMAIRE

| | | | |
|-------------------------------------|-------|---|-------|
| ACP Europe S.A. | 58342 | Hostellerie Bon Accueil | 58324 |
| Addenda S.A. | 58360 | Index Luxembourg S.A. Holding | 58361 |
| Aedes Investissement S.A. | 58344 | Infront Properties S.A. | 58363 |
| A&G Global Sicav | 58364 | Intelligent-IP S.A. | 58336 |
| Arkansas Overseas S.A. | 58322 | International A.C.P. S.A. | 58336 |
| Arkansas Overseas S.A. | 58323 | Jordao S.à r.l. | 58353 |
| Arminius Development S. à r.l. | 58336 | Kabiria S.A. | 58329 |
| Athena Advisory | 58365 | Karina Shipping S.A. | 58332 |
| Athena II Advisory | 58368 | Kerry's S.A. | 58353 |
| Auburn Investment S.A. | 58331 | Laya Holding S.A. | 58333 |
| AXIS Advisory | 58355 | Lend Lease Global Properties, SICAF ... | 58332 |
| Balymalbe Participations S.A. | 58334 | Lutronic Holding S.A. | 58343 |
| BauTec Sàrl | 58333 | Mie Group S.A. | 58359 |
| Brown Investment S.A. | 58331 | Mpulse S.A. | 58347 |
| Business Investor S.A. | 58344 | Multi Metal Investment S.à r.l. | 58344 |
| Carmian S.A. | 58345 | Mushu S.A. | 58345 |
| Casanli | 58334 | Night Investments 1 S.à r.l. | 58352 |
| Cogenpart | 58335 | Nvision S.A. | 58357 |
| Cran Holding Limited S.A. | 58346 | Oleandro Investment Cooperation SA ... | 58323 |
| "DARO Invest" SA | 58361 | Petrova-Krivenka société en nom collectif | 58361 |
| Ekmar S.A. | 58352 | Quarry S.A. | 58352 |
| Emmeti Financière S.A. | 58349 | S.A. Begur Segle XXI | 58361 |
| Enop 1 A.G. | 58359 | Salalah Holdings S.A. | 58343 |
| Enop 2 A.G. | 58360 | Société Civile Immobilière Z.B. Promo- | 58335 |
| Enop 3 A.G. | 58358 | tions | 58335 |
| European General Investments | 58342 | Société du chien de police et de garde Jun- | 58349 |
| Farialima S.à r.l. | 58324 | glinster/Graulinster (SC.P.G.J.G.) | 58349 |
| F.D.Q. S.A. | 58334 | Société en nom collectif Dupraz - Bubeni- | 58361 |
| Fernbach S.A. | 58345 | cek | 58361 |
| Fidefi S.A. | 58361 | Squale Investissements S.A. | 58329 |
| Fides Advisory SAH | 58362 | Stam Re III | 58365 |
| Flower Buyer Europe S.à r.l. | 58368 | Wegu-Device Europe | 58367 |
| G.A.D.H., s.à r.l. | 58358 | WEST-OST Holding Co, S.A. | 58332 |
| GAP FINANCE (Luxembourg) S.A. | 58331 | WP Luxco III S.à r.l. | 58342 |
| GAP FINANCE (Luxembourg) S.A. | 58343 | | |

Arkansas Overseas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.913.

L'an deux mille huit, le sept avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ARKANSAS OVERSEAS S.A.", (ci-après la "Société"), avec siège social à L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 32.913, constituée originellement sous la dénomination sociale de "ARKANSAS OVERSEAS HOLDING", suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 6 février 1990, publié au Mémorial C numéro 283 du 17 août 1990,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date 31 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 164 du 4 avril 1997,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 janvier 2006, publié au Mémorial C numéro 874 du 4 mai 2006, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en "ARKANSAS OVERSEAS S.A."

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain WAGNER, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Roland DE CILLIA, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la Société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne la société "EIC CORPORATION LIMITED", avec siège social à Apia, Vaea Street, Limited of Level 2, Nia Mall, (Samoa), comme liquidateur de la Société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

58323

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: WAGNER - DE CILLIA - DIDERRICH- J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 avril 2008. Relation GRE/2008/1649. - Reçu Douze euros (12,-€).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 avril 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008056938/231/69.

(080063458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Arkansas Overseas S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.913.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation de société reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 7 avril 2008, enregistré à Grevenmacher, le 14 avril 2008, Relation: GRE / 2008 /1651:

I.- Que l'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et qu'elle a constaté que la société anonyme "ARKANSAS OVERSEAS S.A., en liquidation" a cessé d'exister.

Que l'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 avril 2008.

Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008056939/231/22.

(080063461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Oleandro Investment Cooperation SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 105.783.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2008

L'Assemblée Générale:

- accepte la démission de Madame Madame Nortrud Kuhn demeurant au 5, route de Bischwiller à 67300 Schiltigheim en France en ses qualités d'Administrateur et d'Administrateur Délégué

- décide de la nomination de M. Jean Naveaux demeurant professionnellement au 29, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, et ce, avec effet du 28.03.08 comme administrateur & administrateur délégué et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010

Fait et passé ce jour, le 28 mars 2008.

M. Jean NAVEAUX / M. Philippe NAVEAUX / M. Marc KERNEL.

Référence de publication: 2008055923/8919/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08837. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Hostellerie Bon Accueil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6464 Echternach, 3-5, rue des Merciers.

R.C.S. Luxembourg B 96.100.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

HOSTELLERIE BON ACCUEIL SARL

Signatures

Référence de publication: 2008055864/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 22 avril 2008, réf. DSO-CP00130. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080061979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Farialima S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 45.100,00.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 137.022.

In the year two thousand eight, on the twenty-seventh day of March,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

1. Napier Brown Holdings Limited, a company established and organized under the laws of Great Britain, having its registered office at International House, 1 St. Katharine's Way, London E1W 1XB, England, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 00200917, hereinafter referred to as "Shareholder I";

hereby represented by Mr Ingo Lehnert, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. Gordon Morrison, born on 20 March 1951 in Dingwall, residing at Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire, SG10 6HU, United Kingdom, Mary Scott Morrison, born on 9 October 1951 in Greenock, residing at Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire SG10 6HU, United Kingdom, and William Paul Harriman, born on 11 September 1946, residing at 8-10 New Fetter Lane London EC4A 1RS, United Kingdom, as trustees of the Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement, a trust dated 13 May 2002 and established under the laws of England and Wales, hereinafter referred to as "Shareholder II";

hereby represented by Mr Ingo Lehnert, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

3. Monteagle Barlow Trust, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 4th Floor Clarebell House, 5-6 Cork Street London W1S 3NX, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 02320279; hereinafter referred to as "Shareholder III";

hereby represented by Mr Ingo Lehnert, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

4. Robert Grant Sloss, a British national born in London on 17 December 1968, with business address at Chilmark House, Chilmark, Salisbury, SP3 5AP;

hereby represented by Mr Ingo Lehnert, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

5. James Edward Morse, British national born in Swansea on 25 October 1971, with business address at SB Bonsuccesso Administradora de Shopping Ltda, Room 6, 7th Floor, av. Cidade Jardim, 400, Jardins, Sao Paulo/SP;

hereby represented by Mr Ingo Lehnert, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

6. Timothy Spencer Barlow, a British national born in Carshalton on 20 December 1967, with residence at the Old Manor House, Poffley End, Hailey, Witney Oxfordshire, OX29 9UW;

hereby represented by Mr Ingo Lehnert, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

7. James Stephen Rees, a British national born in Sutton on 13 November 1970, with residence at Sunshine Cottage, Lodsworth, Petworth, West Sussex, GU28 9BY;

hereby represented by Ms. Carmen Rodriguez, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The entities and persons listed under items 1 to 7 here-above are hereinafter referred to as the "Shareholders".

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing Shareholders declare that they hold the entire share capital of Farialima S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 20 February 2008 (the "Company"). The Company is in process of registration with the Registre de Commerce et des Sociétés and its Articles of Incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. The appearing Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To approve the increase of the Company's share capital by an amount of six thousand six hundred seventy-one pounds sterling (GBP 6,671) so as to raise it from its present amount of thirty-eight thousand four hundred twenty-nine pounds sterling (GBP 38,429) to forty-five thousand one hundred pounds sterling (GBP 45,100);

2. To approve the issue of six thousand six hundred seventy-one (6,671) new Ordinary Shares as defined in the Articles of Incorporation of the Company with a nominal value of one pound (GBP 1) each, having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the present decision of shareholders resolving on the capital increase, so as to raise the number of shares from thirty-eight thousand four hundred twenty-nine (38,429) shares to forty-five thousand one hundred (45,100) shares, divided into forty-five thousand (45,000) Ordinary Shares and one hundred (100) Special Preferred Shares;

3. To accept the subscription of two thousand nine hundred sixty-five (GBP 2,965) Ordinary Shares by Napier Brown Holdings Limited by a contribution equal to two thousand nine hundred sixty-five pounds sterling (GBP 2,965);

4. To accept the subscription of two thousand nine hundred sixty-five (2,965) Ordinary Shares by Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement by a contribution equal to two thousand nine hundred sixty five pounds sterling (GBP 2,965)

5. To accept the subscription of seven hundred forty-one (741) Ordinary Shares by Monteagle Barlow Trust Limited by a contribution equal to seven hundred forty-one pounds sterling (GBP 741);

6. To amend article 5 of the Company's articles of incorporation regarding the share capital of the Company, so as to reflect the decisions taken under items 1 to 5 above;

7. To restate the Company's Articles of Incorporation.;

8. Miscellaneous.

After that, the Shareholders, represented as above mentioned, have requested the undersigned Notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVED to increase the Company's share capital by an amount of six thousand six hundred seventy-one pounds sterling (GBP 6,671) so as to raise it from its present amount of thirty-eight thousand four hundred twenty-nine pounds sterling (GBP 38,429) to forty-five thousand one hundred pounds sterling (GBP 45,100).

Second resolution

The Shareholders RESOLVED to issue of six thousand six hundred seventy-one (6,671) new Ordinary Shares as defined in the Articles of Incorporation of the Company with a nominal value of one pound (GBP 1) each (the "Ordinary Shares"), having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the present decision of shareholders resolving on the proposed capital increase, so as to raise the number of shares from thirty-eight thousand four hundred twenty-nine (38,429) shares to forty-five thousand one hundred (45,100) shares, divided into forty-five thousand (45,000) Ordinary Shares and one hundred (100) Special Preferred Shares.

Third resolution

Subscriptions/payments

Thereupon, now appears Mr Ingo Lehnert, prenamed, residing in Luxembourg, by virtue of the proxies given under private seal;

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of each of the Shareholders I to III, as follows:

1. In the name and on behalf of Napier Brown Holdings Limited, to two thousand two thousand nine hundred sixty-five (2,965) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1), each by a contribution in cash equal to two thousand nine hundred sixty-five pounds sterling (GBP 2,965);

2. In the name of Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement to two thousand nine hundred ninety five (2,295) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1), each by a contribution in cash equal to two thousand nine hundred sixty-five pounds sterling (GBP 2,965);

3. In the name of Monteagle Barlow Trust Limited to seven hundred forty-one (741) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each by a contribution in cash equal to seven hundred forty-one pounds sterling (GBP 741).

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of six thousand six hundred seventy-one pounds sterling (GBP 6,671), proof of which is given to the undersigned Notary who expressly records this statement.

Thereupon, the Shareholders, prenamed, hereby expressly waived any preferential subscription rights concerning the newly issued shares and agree with the subscription described here-above and resolved to accept the subscriptions and payments of the newly issued shares as described above.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders of the Company RESOLVED to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at forty-five thousand one hundred pounds sterling (GBP 45,100) divided into one hundred (100) Special Preferred Shares (individually, a "Special Preferred Share" and collectively, the "Special Preferred Shares") and forty-five thousand (45,000) ordinary shares (individually, a "Ordinary Share" and collectively, the "Ordinary Shares"), all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, all of which are fully paid up.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem on a pro rata basis from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

There being no further business, the general meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand seven hundred euro (EUR 1,700.-).

Declaration

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the Notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the Notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-sept mars,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Napier Brown Holdings Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à International House, 1 St. Katharine's Way, London E1W 1XB, England, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 00200917, référés ci-après comme l'"Associé I";

ici représentée par Me Ingo Lehnert, avocat à la cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Gordon Morrison, né le 20 mars 1951 à Dingwall, résidant à Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire, SG10 6HU, Royaume-Uni, Mary Scott Morisson, née le 9 octobre 1951 à Greenock, résidant à Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire SG10 6HU, Royaume-Uni, et William Paul Harrimann, né le 11 septembre 1946, résidant au 8-10 New Fetter Lane London EC4A 1RS, Royaume-Uni, comme trustees de Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement, un trust créé le 13 Mai 2002 et établi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles référé ci-après comme l'"Associé II";

ici représentée par Me Ingo Lehnert, avocat à la cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Monteagle Barlow Trust, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 4th Floor Clarebell House, 5-6 Cork Street London W1S 3NX, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 02320279, référés ci-après comme l'"Associé III";

ici représenté par Me Ingo Lehnert, avocat à la cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Robert Grant Sloss, un citoyen britannique, né à Londres le 17 décembre 1968, avec adresse professionnelle à Chilmark House, Chilmark, Salisbury, SP3 5AP;

ici représenté par Me Ingo Lehnert, avocat à la cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. James Edward Morse, un citoyen britannique, né à Swansea le 25 octobre 1971, avec adresse professionnelle à SB Bonsucesso Administradora de Shopping Ltda, Room 6, 7th Floor, av. Cidade Jardim, 400, Jardins, Sao Paulo/SP;

ici représenté par Me Ingo Lehnert, avocat à la cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5. Timothy Spencer Barlow, un citoyen britannique, né à Carshalton le 20 décembre 1967, avec adresse professionnelle à with business address at the Old Manor House, Poffley End, Hailey, Witney Oxfordshire, OX29 9UW;

ici représenté par Me Ingo Lehnert, avocat à la cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

6. James Stephen Rees, un citoyen britannique, né à Carshalton le 13 novembre 1970, avec adresse professionnelle à Sunshine Cottage, Lodsworth, Petworth, West Sussex, GU28 9BY;

ici représenté par Me Ingo Lehnert, avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Les entités et personnes listées ci-dessus sous les points 1 à 7 sont référées ci-après comme les "Associés".

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les Associés comparants déclarent être les seuls associés de Farialima S.à r.l., une "société à responsabilité limitée" constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte passé par devant le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, constituée le 20 février 2008 (la "Société"). La Société est en cours d'enregistrement au Registre de Commerce et des Sociétés et son acte constitutif n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Les Associés comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Approuver l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de six mille six cent soixante-et-onze Livres Sterling (GBP 6.671) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille quatre cent vingt-neuf Livres Sterling (GBP 38.429) à quarante-cinq mille cent Livres Sterling (GBP 45.100);

2. Approuver l'émission de six mille six cent soixante-et-onze (6.671) nouvelles Parts sociales ordinaires de la Société d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune conférant les mêmes droits et privilèges que les Parts sociales ordinaires existantes et donnant droit à dividendes à partir du jour de la présente résolution décidant de l'augmentation capital, pour porter le nombre de parts sociales de trente-huit mille quatre cent vingt-neuf (38.429) parts sociales à quarante-cinq mille cent (45.100), divisé en quarante-cinq mille (45.000) Parts sociales ordinaires et cent (100) Parts sociales préférentielles spéciales;

3. Acceptation de la souscription de Napier Brown Holdings Limited de deux mille neuf cent soixante-cinq (2.965) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de deux mille neuf cent soixante-cinq Livres Sterling (GBP 2.965);

4. Acceptation de la souscription de Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement de deux mille neuf cent soixante-cinq (2.965) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de deux mille neuf cent soixante-cinq Livres Sterling (GBP 2.965);

5. Acceptation de la souscription de Monteagle Barlow Trust de sept cent quarante-et-une (741) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de sept cent quarante-et-une Livres Sterling (GBP 741);

6. Modification de l'article 5 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 5) ci-dessus;

7. Refonte des statuts de la Société;

8. Divers.

Après cela, les Associés, représentés, comme mentionné ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six mille six cent soixante-et-onze Livres Sterling (GBP 6.671) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille quatre cent vingt-neuf Livres Sterling (GBP 38.429) à quarante-cinq mille cent Livres Sterling (GBP 45.100);

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'émettre six mille soixante-et-onze (6.671) nouvelles Parts sociales ordinaires telles que définies dans les statuts de la Société d'une valeur nominale de une Livre Sterling (1 GBP) chacune conférant les mêmes droits et privilèges que les Parts sociales ordinaires existantes et donnant droits à des dividendes à partir du jour de la présente résolution décidant de l'augmentation de capital pour porter le nombre de parts sociales de trente-huit mille quatre cent vingt-neuf (38.429) parts sociales à quarante-cinq mille cent (45.100) parts sociales, divisé en quarante-cinq mille (45.000) Parts sociales ordinaires et cent (100) Part sociales préférentielles spéciales;

Troisième résolution

Souscription/payements

Ensuite comparaît M^e Ingo Lehnert, prémentionné, résidant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé, en vertu de procurations données sous seing privé:

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de chacun des Associés, comme suit:

1. au nom et pour le compte de l'Associé I à deux mille neuf cent soixante-cinq (2.965) Parts sociales ordinaires, avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, par un apport en numéraire de deux mille neuf cent soixante-cinq Livres Sterling (GBP 2.965);

2. au nom et pour le compte de l'Associé II à deux mille neuf cent soixante-cinq (2.965) Parts sociales ordinaires, avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, par un apport en numéraire de deux mille neuf cent soixante-cinq (2.965) Livres Sterling (GBP 2.965);

3. au nom et pour le compte de l'Associé III à sept cent quarante-et-une (741) Parts sociales ordinaires, avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, par un apport en numéraire de sept cent quarante et une Livres Sterling (GBP 741).

Le comparant déclare et tous les participants de l'assemblée générale reconnaissent que les parts nouvellement émises de la Société ont été entièrement payées en numéraire et que la Société a à sa disposition la somme totale de six mille six cent soixante-et-onze Livres Sterling (GBP 6.671), dont la preuve est donnée au notaire soussigné qui a expressément enregistré cette déclaration.

Ensuite les Associés, prémentionnés, renoncent expressément par la présente à tout droit de souscription préférentiel concernant les parts sociales nouvellement émises et approuvent la souscription décrite ci-dessus et décident d'accepter les souscriptions et les paiements des parts nouvellement émises tels que décrits ci-dessus.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés de la Société DECIDENT de modifier l'article 5 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à quarante-cinq mille cent Livres Sterling (GBP 45.100) représenté par cent (100) Parts sociales préférentielles spéciales (individuellement une "Part sociale préférentielle spéciale", et collectivement les "Parts sociales préférentielles spéciales") et quarante-cinq mille (45.000) Parts sociales ordinaires (individuellement une "Part sociale ordinaire" et collectivement les "Parts sociales ordinaires") ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, toutes entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de primes d'émission peut être établi auquel sera transférée toute prime d'émission payée pour toute part sociale en plus de sa valeur comptable. La somme du compte de primes d'émission peut être utilisée pour le paiement de toutes les parts sociales que la société pourra racheter en proportion des parts de ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour être distribuée aux associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille sept cents (EUR 1.700.-).

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, connus du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. LEHNERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC le 02 avril 2008. LAC/2008/13558. - Reçu quarante deux euros soixante cents (42,60 euros).

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 AVRIL 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008056932/211/256.

(080063590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Squale Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 96.315.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SQUALE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055877/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07061. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Kabiria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.282.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth day of April.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared, Met invest Holding Italy S.p.A., a company organised under the Italian law, having its registered office at Via Sant'Andrea 3, 20121 Milan, Italy, enrolled in the Milan Register of Businesses at n ° 05956630965, represented by Me Mariya Gadzhalova by virtue of a proxy dated 23rd April 2008.

Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole shareholder of the société anonyme Kabiria S.A. (the "Company"), having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 133.282, incorporated by deed of M^e Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette on 8th November 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2618 on 16th November 2007.

The proxy holder declared and requested the notary to record that:

I. The sole shareholder holds all two hundred and sixty four thousand nine hundred and thirty-six (264,936) shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II. The items on the agenda on which resolutions are to be taken are as follows:

1. Dissolution of the Company

2. Appointment of Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 96848 as liquidator of the Company and determination of its power and remuneration.

Thereafter the following resolutions were passed:

First resolution

The sole shareholder resolved to wind up the Company and to put it into liquidation as of this day.

Second resolution

The sole shareholder resolved to appoint as liquidator:

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 96848.

The liquidator is granted the most extensive powers provided for by articles 144 to 148bis of the law on commercial companies. The liquidator will be entitled to take all action provided by article 145 without authorisation of the general meeting of shareholders in the situations where this authorisation would be required.

The liquidator is not required to draw up an inventory and may rely on the accounts of the Company.

The liquidator is authorised, under his responsibility, to delegate, in regard of special and determined operations, to one or more proxy holders, such part of his authority as he may determine and for the duration he may fix.

The liquidator shall be entitled to remuneration in accordance with market practice applicable to services rendered by chartered accountants.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by its name, first name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu, Metinvest Holding Italy S.p.A., une société constituée conformément à la loi italienne, ayant son siège social à Via Sant'Andrea 3, 20121 Milan, immatriculée au registre des affaires sous le numéro 05956630965,

représentée par M^e Mariya Gadzhalova en vertu d'une procuration en date du 23 avril 2008.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, déclare être l'actionnaire unique de la société anonyme Kabiria S.A. (la «Société»), ayant son siège social à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 133.282, constituée le 8 novembre 2007 par acte du notaire M^e Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n^o 2618 le 16 novembre 2007.

Le proxy holder a déclaré et requis le notaire instrumentant de prendre acte de ce que:

I. L'actionnaire unique détient toutes les deux cent soixante quatre mille neuf cent trente six (264.936) actions émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. Les points de l'ordre du jour sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1. Dissolution de la Société

2. Nomination de la Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., a société à responsabilité limitée avec siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 96848 en tant que liquidateur de la Société et détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération.

Ensuite l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique a décidé de nommer comme liquidateur:

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., a société à responsabilité limitée avec siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 96848.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société.

Il se peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur aura droit à une rémunération conformément aux pratiques usuelles pour les services rendus par des réviseurs d'entreprise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la personne comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Lecture du document a été faite à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé, avec le notaire, le présent acte original.

Signé: M. Gadzhalova, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 28 AVRIL 2008. Relation: EAC/2008/5728. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008057747/272/94.

(080064132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2008.

Auburn Investment S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 57.929.

Le bilan au 30.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUBURN INVESTMENT S.A. Société Anonyme Holding
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055879/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2008, réf. LSO-CP06345. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Brown Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 84.637.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.04.08.

Pour REQUISITION
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008055881/320/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07428. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

GAP FINANCE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 49.623.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 18 avril 2008 à 15 heures à Luxembourg

Résolutions

- Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide à l'unanimité, de nommer:

Monsieur Jean QUINTUS, Administrateur de sociétés, demeurant rue Fischbach, 11 à L-7391 Blaschette,

Monsieur Koen LOZIE, Administrateur de sociétés, demeurant rue des Sacrifiés, 18, à L-8356 Garnich,

La société COSAFIN SA, société anonyme, ayant son siège social au 23, avenue de la Porter Neuve à L-2227 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET.

au poste d'administrateur,

et de nommer la société V.O. CONSULTING Lux S.A., Clémency, au poste de commissaire aux comptes.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31.12.2008.

Extrait sincère et conforme
GAP FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008056197/1172/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08272. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

WEST-OST Holding Co, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 47.891.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/04/08.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008055882/1321/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08310. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Lend Lease Global Properties, SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 68.179.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

Pour Lend Lease Global Properties, Sicaf

Signature

Référence de publication: 2008055883/3648/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2008, réf. LSO-CP06201. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Karina Shipping S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 89.719.

EXTRAIT

Monsieur André HARPES, juriste, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, dénonce le siège social de la société anonyme KARINA SHIPPING S.A. avec effet immédiat.

Monsieur André HARPES, juriste, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, démissionne avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société venu à échéance en 2008.

La société anonyme MARE-LUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 62.985, démissionne avec effet immédiat de son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de la société venu à échéance en 2008.

Monsieur Helmut HOHN, né le 26.01.1958 à Hillesheim (Allemagne), demeurant à D-54578 Walsdorf, Mühlenweg 12, démissionne avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société venu à échéance en 2008.

La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 87.204, démissionne avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes de la société venu à échéance en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ... 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008056112/1285/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01008. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Laya Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 64.806.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Laya Holding S.A.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055889/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03753. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

BauTec Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

R.C.S. Luxembourg B 94.812.

L'an deux mille huit, le dix-sept avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

A COMPARU:

Monsieur Serge LUBOVIC, chef d'entreprise, demeurant à D-66333 Völklingen, Ludweilerstrasse 30.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société à responsabilité limitée, existant sous la dénomination de BAUTECH, S.à r.l., avec siège social à L-5550 Remich, 31, rue de Macher, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 94.812 (NIN 2003 2411 445).

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 13 juin 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Numéro 877 du 27 août 2003.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ainsi qu'il suit les résolutions suivantes qu'il a prises:

Première résolution

L'unique associé décide de compléter l'article 7 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Les associés peuvent aussi donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, directeurs ou mandataires, associés ou non.

En cas de pluralité de gérants, chacun pourra engager valablement la société par sa seule signature, à moins que les associés n'en décident autrement.

Deuxième résolution

L'associé unique, ayant démissionné de ses fonctions de gérant, décide de nommer comme nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Francesco SPATAZZA, maçon-coffreur, demeurant à F-57600 Oeting, 492, rue du Mont Dragon, lequel peut engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LUBOVIC, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 21 avril 2008, Relation: ECH/2008/521. — Reçu douze euros € 12,00.-.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 avril 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008055976/201/39.

(080061670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Casanli, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 128.153.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008055890/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03736. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Balymalbe Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 105.648.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BALYMALBE PARTICIPATIONS S.A.

Cristophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055891/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04318. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

F.D.Q. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 61.339.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 février 2008 à 10.00 heures à Luxembourg
L'Assemblée Générale accepte la démission de Messieurs Alexis DE BERNARDI et Vincenzo ARNO de leurs postes d'administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux Administrateurs:

Monsieur Joseph WINANDY, Administrateur de sociétés, 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig

Monsieur Jean QUINTUS, Administrateur de sociétés, 11, rue de Fischbach L-7391 Blaschette

avec pouvoir de signature B.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick HARION de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de nommer au poste de Commissaire aux Comptes la société:

V.O. Consulting Lux S.A., Windhof Business Center Bâtiment C - 1^{er} étage 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

Les mandats des nouveaux Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008056202/1172/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08256. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Cogenpart, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 60.142.

Le bilan et l'annexe au 31 août 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COGENPART

C. BLONDEAU / N-E NIJAR

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055892/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04315. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Société Civile Immobilière Z.B. Promotions.

Siège social: L-3453 Dudelange, 6, rue des Marguerites.
R.C.S. Luxembourg E 2.741.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le neuf avril.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Nico ZINSMEISTER, responsable commercial, demeurant à L-3453 Dudelange, 6, rue des Marguerites,
- 2.- Monsieur André BERTHOLD, employé de banque, demeurant à L-4438 Soleuvre, 274, rue de Differdange..

Lesquels comparants ont déclaré ce qui suit:

qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société civile immobilière dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE Z.B. PROMOTIONS avec siège social à L-3453 Dudelange, 6, rue des Marguerites;

que la prédite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 août 2002;

que les statuts de la société ont été publiés au Mémorial C no 1516 en date du 21 octobre 2002;

que le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (€ 2.500,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-);

que ladite société n'a plus d'activité depuis le 1^{er} janvier 2007;

que les associés ont décidé en conséquence la dissolution et la liquidation de la prédite société;

qu'ils se déclarent investis de tout l'actif de la société, dont ils déclarent être les bénéficiaires économiques réels;

qu'à leur connaissance il n'existe plus de passif à charge de la société et qu'ils s'engagent expressément à régler tout passif éventuel;

que partant la société est à considérer comme définitivement dissoute;

que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins au domicile privé de Monsieur Nico ZINSMEISTER, prédit.

Frais

Les frais en rapport avec le présent acte resteront à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange et à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé l'acte avec Nous, notaire.

Signé: Zinsmeister, Berthold, Schuman.

Enregistré à Esch/AI A.C., le 16 AVRIL 2008. Relation: EAC / 2008 / 5072. - Reçu douze euros. 12.- €.

Le Receveur (signé): M. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 22 avril 2008.

Robert SCHUMAN.

Référence de publication: 2008055982/237/39.

(080061823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Intelligent-IP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4980 Reckange-sur-Mess, 36, Am Dall.
R.C.S. Luxembourg B 71.839.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean Marc ROTH
Administrateur

Référence de publication: 2008055893/8585/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06651. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

International A.C.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 18.110.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008055894/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08281. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Arminius Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 137.981.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the third of April.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Arminius Luxembourg S. à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.694, represented by Mrs Boris PEIGNOIS, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given under private seal at Luxembourg on April 1st, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a corporation which they form between themselves:

Title I.- Form - Object - Name - Registered Office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the "Company"), and in particular the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (hereinafter, the "Laws"), including the law of September 18th, 1933 on "sociétés à responsabilité limitée" and the law of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and these Articles of Incorporation (hereinafter, the "Articles").

At any moment, the sole member of the Company may join with one or more joint members and, in the same way, such members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the Company.

Art. 2. The purposes for which the Company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and

the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may borrow in any form what so ever. The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

Furthermore, the purposes for which the Company is formed are the acquisition, the sale, the management and the development of all real estate located in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of Arminius Development S. à r.l..

Art. 4. The Company has its Registered Office in the City of Luxembourg.

The Registered Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members in accordance with the Articles.

The address of the Registered Office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager, in the case of there being only a single manager, or in the case of multiple managers, by a decision of a majority of managers.

The Company may have offices, branches and subsidiaries, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited period of time.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

The capital of the Company may be changed at any time by the act of the sole member or by the act of the members in accordance with Article 9 of these Articles.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable.

In case of multiple members, the shares are freely transferable among members, but transfers to non-members may be made only in accordance with Article 189 of the Law.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, appointed and/or removed by the sole member or, as the case may be, by the act of the members.

If more than one manager is appointed, they will constitute a Board of Managers. The manager(s) need not be members of the Company. The manager(s) may be revoked at any time and for any reason whatsoever by the act of the member (s).

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided that the terms of this Article 8 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or these Articles to the members fall within the scope of authority of the sole manager, or in the case of multiple managers, the Board of Managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in the case of multiple managers, by the joint signatures of any two members of the Board of Managers.

The single manager, or in the case of multiple managers, the Board of Managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or more agents.

The sole manager, or in the case of multiple managers, the Board of Managers will determine each agent's scope of authority, responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of agency, and any other relevant conditions of the agencies.

In the case of multiple managers, the resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of all managers to be effective. A resolution of the Board of Managers may be adopted at a meeting of the Board of Managers or by a unanimous written resolution signed by all of the managers.

Any manager may participate in a meeting of the Board of Managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The manager or managers, as the case may be, do not, by reason of their position(s) as manager(s), assume any personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Title IV.- Decisions of the Sole Member - Collective Decisions of the Members - Statutory Auditor

Art. 9 . The sole member exercises the powers conferred to the general meeting of members by the provisions of section XII of the Law.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the manager(s) are to be taken by the sole member.

In case of multiple members, the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by a meeting of members or the written resolution of the members required to take such action.

Each member has voting rights commensurate with its shareholding. Collective decisions of members are only valid if taken by members owning more than half of the outstanding shares of the Company's share capital. However, resolutions to amend the Articles of the Company may only be adopted by members owning at least three-quarters of the outstanding shares of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 10. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Title V.- Financial Year - Balance Sheet - Distributions

Art. 11. The Company's financial year runs from the 1st day of January to the 31st day of December of each year.

Art. 12. Each year, as of the thirty-first of December, the Company will prepare a balance sheet of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss statement reflecting the results of the Company's operations for the year then ended.

The total revenue of the Company, after deduction of expenses, costs, depreciation, amortization, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the Company's net profit shall be transferred to a statutory reserve account until such time as the balance of the statutory reserve account equals at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. If for any reason the balance of the statutory reserve account ever falls below such ten percent threshold, then the mandatory transfers of 5% of the Company's net profit shall resume until such time as the referenced 10% balance is reestablished.

Provided that the sole member or members have not decided in accordance with applicable law to have the Company retain its net profit or transfer it to an extraordinary reserve account, the manager or managers in office may cause the Company to distribute the balance of the Company's net profit to the member(s) commensurate with their holdings in the Company. The manager(s) may also cause the Company to pay interim dividends.

Title VI.- Dissolution

Art. 13. The Company is not dissolved by reason of the death, the suspension of rights, or the insolvency, bankruptcy or other financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The member(s) shall determine the scope of authority and remuneration of any liquidator or liquidators.

The assets, after deduction of the liabilities, will be distributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares of the Company they own.

Title VII.- General Provision

Art. 14. For all matters not addressed in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Subscription - Payment

Thereupon, Arminius Luxembourg S. à r.l., named and represented as stated above, declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, each with a par value of twenty-five euro (EUR 25), and to fully pay for such shares by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), so that such amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

Resolutions of the Sole Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Mr Keimpe REITSMA, director of companies, born in Leiden (The Netherlands) on June 12th, 1956 residing professionally in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

2. The registered office of the Company is set at 66, avenue Victor Hugo, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version and in the case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn-up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Follows the German translation:

Es folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausend und acht, am dritten April.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

SIND ERSCIENEN:

Arminius Luxembourg S. à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Gesetz, mit Gesellschaftssitz in L-1750 Luxemburg, 66, avenue Victor Hugo und eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 107.694, hier vertreten durch Herrn Boris PEIGNOIS, mit beruflicher Adresse in L-1750 Luxemburg, 66, avenue Victor Hugo, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Luxemburg am 1. April 2008.

Welche Vollmacht, nachdem sie "ne varietur" von dem Komparenten und dem amtierenden Notar unterschrieben wurde, der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigefügt wird, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, namens wie sie handeln, den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu dokumentieren.

Rechtsform - Benennung - Sitz - Zweck - Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine unipersonale Gesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet, welche geregelt wird durch die bestehenden Gesetze und namentlich durch die Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung und deren Abänderungsgesetze, das Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die unipersonale Gesellschaft mit beschränkter Haftung sowie durch die vorliegende Satzung.

Der einzige Gesellschafter kann sich jederzeit mit einem oder mehreren Gesellschaftern zusammenschließen und die zukünftigen Gesellschafter können ebenso die geeigneten Maßnahmen treffen, um die unipersonale Eigentümlichkeit der Gesellschaft wieder herzustellen.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft sind alle Transaktionen, die direkt oder indirekt die Beteiligung an jedem anderen Unternehmen betreffen, gleich in welcher Form dies geschieht, sowie die Verwaltung, die Verwertung, die Kontrolle und die Entwicklung derartiger Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann insbesondere ihr Kapital für den Aufbau, die Verwaltung, die Entwicklung und die Bereitstellung eines Portfolios, das aus Sicherheiten und Patenten jeglicher Art gleich welchen Ursprungs besteht, verwenden, an der Gründung, Entwicklung und der Kontrolle jeglicher Unternehmen teilnehmen, durch einen Beitrag, durch Zeichnung von Kapital oder Haftungsübernahme oder durch eine Kaufoption und jeglichen anderen Weg jegliche Art von Sicherheiten und Patent erwerben, diese im Wege des Verkaufs, der Übertragung oder andersartig realisieren und diese Sicherheiten und Patente weiterentwickeln.

Die Gesellschaft kann sich Kapital in jeglicher Form leihen. Die Gesellschaft kann den anderen Gesellschaften der Gruppe oder ihren Anteilseignern jegliche Unterstützung, Darlehen, Kredite und Garantien in den Grenzen des Gesetzes von 10. August 1915 gewähren.

Darüber hinaus ist der Zweck, zu dem die Gesellschaft gegründet wurde, der Ankauf, der Verkauf, die Verwaltung und die Entwicklung jeglicher Immobilien, die im Grossherzogtum Luxemburg oder ausserhalb liegen.

Die Gesellschaft kann jede Massnahme ergreifen, um ihre Rechte zu wahren und jegliche Transaktionen durchzuführen, die direkt oder indirekt mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind und die ihrer Weiterentwicklung oder ihrem Wachstum dienen.

Art. 3. Die Gesellschaft nimmt den Namen Arminius Development S. à r.l..

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Er kann durch Beschluss einer außerordentlichen Versammlung der Gesellschafter in jede andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden gemäß der Satzung.

Der Sitz kann innerhalb der Gemeinde verlegt werden durch einfachen Beschluss des Geschäftsführers, im Falle eines Geschäftsführers, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern durch Beschluss der Mehrheit der Geschäftsführer.

Die Gesellschaft kann Büros, Niederlassungen und Filialen, sowohl in Luxemburg als auch im Ausland unterhalten.

Art. 5. Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer errichtet.

Kapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert (EUR 12.500,-) Euro, aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig (EUR 25,-) Euro.

Jedes Anteil gibt Anrecht an einem Teil der Aktiva und Gewinne der Gesellschaft im direkten Verhältnis der bestehenden Anteile.

Das Gesellschaftskapital kann jederzeit abgeändert werden durch einen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch einen Beschluss der Gesellschafter in Gemässheit mit Artikel 9 der Satzung.

Art. 7. Die vom einzigen Gesellschafter gehaltenen Anteile sind frei übertragbar.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar, aber Übertragungen an Dritte können nur gemäß den Bestimmungen von Artikel 189 des Gesetzes getätigt werden.

Geschäftsführung

Art. 8 . Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter zu sein brauchen, verwaltet.

Sie werden vom einzigen Gesellschafter oder, je nachdem, von den Gesellschaftern, ernannt und abberufen.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern bilden sie einen Geschäftsführerrat. Der (die) Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein. Der (die) Geschäftsführer können jederzeit abberufen werden oder aus irgendeinem Grund durch einen Beschluss des (der) Gesellschafter.

Gegenüber Dritten, haben der (die) Geschäftsführer die ausgedehntesten Vollmachten um im Namen der Gesellschaft zu handeln unter allen Bedingungen und alle Handlungen auszuführen und zu genehmigen betreffend den Gesellschaftszweck und unter Berücksichtigung der Bestimmungen dieses Artikels 8.

Alle Vollmachten welche durch das Gesetz oder die Satzung den Gesellschaftern nicht vorbehalten sind fallen unter die Autorität des alleinigen Geschäftsführers oder, im Falle von mehreren Geschäftsführern, des Geschäftsführerrates.

Die Gesellschaft wird rechtskräftig verpflichtet durch die Einzelunterschrift des einzigen Geschäftsführers, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Mitgliedern des Geschäftsführerrates.

Spezifische oder beschränkte Vollmachten können für bestimmte Angelegenheiten an Bevollmächtigte, die nicht Gesellschafter sein müssen, durch den einzigen Geschäftsführer oder durch den Geschäftsführerrat, im Falle von mehreren Geschäftsführern erteilt werden.

Der einzige Geschäftsführer, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern, der Geschäftsführerrat bestimmt die Vollmachten, Verantwortung und Entschädigung (wenn vorgesehen) die Dauer ihres Mandates und alle anderen Bedingungen ihres Mandates.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, werden die Beschlüsse des Geschäftsführerrates durch die Majorität der Geschäftsführer angenommen um in Kraft zu treten. Ein Beschluss des Geschäftsführerrates kann in einer Versammlung angenommen werden oder durch einen einstimmig unterschriebenen Beschluss aller Geschäftsführer.

Jeder Geschäftsführer kann an einer Versammlung des Geschäftsführerrates durch Konferenzschaltung oder andere Kommunikationsmöglichkeiten teilnehmen wobei alle Teilnehmer einander hören können, und die Teilnahme an einer Versammlung unter diesen Bedingungen kommt einer Präsenz an einer solchen Versammlung gleich.

Der oder die Geschäftsführer unterliegen in ihrer Funktion keiner persönlichen Haftung betreffend die Verpflichtungen welche sie im Namen der Gesellschaft regelmäßig eingegangen sind.

Entscheidungen des einzigen Gesellschafters. Gemeinsame Entscheidungen zwischen mehreren Gesellschaftern, Aufsicht

Art. 9. Der einzige Gesellschafter übt die Vollmachten aus, welche durch Sektion XII des Gesetzes der Versammlung der Gesellschafter vorbehalten sind.

Demzufolge werden alle Entscheidungen, welche die Vollmachten des oder der Geschäftsführer überschreiten vom einzigen Gesellschafter getroffen.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, werden die Entscheidungen, welche die Vollmachten des oder der Geschäftsführer überschreiten, durch die Gesellschafterversammlung oder einen schriftlichen Beschluss der Gesellschafter getroffen.

Jeder Gesellschafter hat eine Anzahl von Stimmen im Verhältnis seiner Beteiligung. Gemeinsame Beschlüsse werden nur rechtskräftig gefasst durch Gesellschafter welche mehr als die Hälfte der Anteile besitzen. Beschlüsse betreffend die Änderung der Satzung können jedoch nur durch Gesellschafter welche mindestens drei Viertel des Kapitals besitzen gefasst werden gemäß den gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 10. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen, dieselben werden auf sechs Jahre ernannt. Die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Geschäftsjahr - Bilanz - Gewinnverteilung

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Saldo dieses Kontos, nach Abziehen der allgemeinen Unkosten, Lasten, Abschreibungen und Rückstellungen ist der Nettogewinn.

Von diesem Nettogewinn werden jährlich fünf Prozent zugunsten der gesetzlichen Reserve abgezogen. Diese Zuteilungen sind solange obligatorisch bis die gesetzliche Reserve ein Zehntel des Kapitals beträgt; sie müssen wieder aufgenommen werden wenn zu einem gegebenen Augenblick und aus irgendeinem Grunde, die gesetzliche Reserve angegriffen ist.

Sofern der einzige Gesellschafter oder die Gesellschafter nicht beschlossen haben den Gewinn zurückzustellen oder ihn einem Reservekonto zuzufügen, können der oder die Geschäftsführer entscheiden dass der Gewinn der Gesellschaft unter den Anteilhabern verteilt wird in Gemässheit ihrer Beteiligung. Der oder die Geschäftsführer können ebenfalls beschließen eine Interimdividende auszuzahlen.

Auflösung

Art. 13. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod, die notorische Zahlungsunfähigkeit, die gerichtliche Entmündigung oder den Bankrott eines Gesellschafters aufgelöst.

Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden, so wird die eventuelle Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren, ernannt durch den einzigen Gesellschafter oder von der Generalversammlung der Gesellschafter, welche ihre Vollmachten und ihre Entschädigung festlegt.

Die Aktiva der Liquidation werden, nach Abzug der Passiva, dem einzigen Gesellschafter zugeteilt, oder, je nachdem, unter die Gesellschafter im Verhältnis ihrer zukünftigen Anteile aufgeteilt.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 14. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungssetze finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung - Zahlung

Daraufhin erklärt Arminius Luxembourg S. à r.l., genannt und vertreten wie vorstehend angegeben, fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile in Namensform zu zeichnen, jede mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25), und diese Gesellschaftsanteile vollständig durch Barzahlung mit einem Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) einzuzahlen, so dass der genannte Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) somit zur Verfügung der Gesellschaft steht, wie dem unterzeichneten Notar bescheinigt wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Gebühren und Auslagen jeder Art, die von der Gesellschaft aus Gründen ihrer Gründung zu tragen sind, werden auf ungefähr eintausenddreihundert Euro (EUR 1.300) geschätzt.

Beschlüsse des Alleingeschafters

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der Alleingeschafter der Gesellschaft, der das gesamte gezeichnete Stammkapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern der Gesellschaft ernannt:

Herr Keimpe REISTMA, Geschäftsführer, geboren in Leiden (Niederlande) am 12. Juni 1956, mit beruflicher Adresse in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

2. Der Sitz der Gesellschaft ist L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Antrag des vorstehenden Komparenten gegenwärtige Urkunde auf Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer Fassung in deutscher Sprache, und dass im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text die englische Fassung überwiegt.

WORÜBER Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie am Anfang dieser Urkunde erwähnt.

Und nach Verlesung an die Bevollmächtigte des Komparenten hat diese zusammen mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: B. Peignois et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 9 avril 2008, LAC/2008/14494. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents, Eur 0,5% = 62,50.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008056048/5770/299.

(080061710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

ACP Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 82.858.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008055895/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08279. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

European General Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 94.997.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008055896/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08277. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

WP Luxco III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.057.000,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 87.399.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 21 avril 2008

En date du 21 avril 2008, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Richard BREKELMANS de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 21 avril 2008;
- de nommer Monsieur Michel RAFFOUL, né le 9 novembre 1951 à Accra, Ghana, ayant comme adresse professionnelle: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 21 avril 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Timothy J. Curt, gérant de catégorie A
- Madame Tara O'Neill, gérant de catégorie A
- Monsieur David Krieger, gérant de catégorie A
- Monsieur Michel Raffoul, gérant de catégorie B
- Monsieur Guy Harles, gérant de catégorie B
- Madame Ute Bräuer, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

WP LUXCO III S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008056544/250/28.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08897. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

Salalah Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 132.119.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008055897/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08274. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

GAP FINANCE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 49.623.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2008055898/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08266. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Lutronic Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 134.264.

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement tenue au siège social en date du 31 janvier 2008

- L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Corine DE BILBAO, administrateur de la société.
- Nomination de la société INTERBA S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, enregistré sous le n ° RCS B136610 du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société «LUTRONIC HOLDING S.A.» jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012, en remplacement de Madame Corine DE BILBAO, administrateur démissionnaire.

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration tenu au siège social en date du 30 janvier 2008

Il a été décidé à l'unanimité de:

- La démission de Madame Corine DE BILBAO, administrateur, demeurant à F-78620 L'Etang la ville, 4, rue du Pré de l'Île.

Luxembourg, le 10 mars 2008.
Pour avis sincère et conforme
Pour Lutronic Holding S.A.
Interfiduciaire S.A.
Signature

Référence de publication: 2008056185/1261/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05612. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Business Investor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 55.513.

Le bilan au 30.11.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008055899/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08265. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Aedes Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 99.178.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/04/2008.

AEDES INVESTISSEMENT S.A.
Jacopo ROSSI / Robert REGGIORI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055902/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07788. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Multi Metal Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.455.200,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 104.878.

EXTRAIT

LGB & Vogel GmbH, un "GmbH" constitué selon le droit allemand, ayant son siège sociale au 60A, Königsallee, D-40212 Düsseldorf, Allemagne, a cédé

1.876 parts sociales de la Catégorie B et 272 parts sociales de la Catégorie C

a LGB-K, LLC, un "LLC" constitué selon le droit de Delaware, ayant son siège sociale au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware, États-Unis d'Amérique (Numéro d'immatriculation: États-Unis d'Amérique 04 08 69 194 Secretary of State/Delaware).

de sorte que les 58.208 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

49.594 parts sociales de la Catégorie A,

7.479 parts sociales de la Catégorie B et

1.135 parts sociales de la Catégorie C par LGB-K, LLC.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Multi Metal Investment S.à r.l. e.l.
Stefan Lambert
Liquidateur

Référence de publication: 2008056205/7441/25.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02004. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Mushu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 69.416.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUSHU S.A.
Robert REGGIORI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055903/545/14.
Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07833. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Carmian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 54.121.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/04/2008.

CARMIAN S.A.
Régis DONATI / Robert REGGIORI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055906/545/15.
Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07803. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Fernbach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 90.280.

Protokoll zur außerordentlichen Verwaltungsratssitzung vom 3. März 2008 in Munsbach

Anwesende Personen:

Günther Fernbach
Peter Spanier
Stefan Weber

Tagesordnung:

1. Rücktritt von Petra Biewer als Verwaltungsrat
2. Wahl von Stefan Weber zum Verwaltungsrat

Protokoll:

Der Verwaltungsrat fasst einstimmig folgenden Beschluß:
Nach dem Rücktritt von Frau Biewer wird
Herr Stefan Weber, Kirchweg 8, D-54308 Langsur,
gemäß Artikel 6 der Gesellschaftsgründungsurkunde vom 11. Dezember 2002 zum neuen, vorläufigen Verwaltungsrat
gewählt. Herr Weber nimmt die Wahl an. Der Verwaltungsrat wird der nächstfolgenden Generalversammlung die end-
gültige Bestellung von Herrn Weber zum Verwaltungsratsmitglied empfehlen.

Munsbach, den 3. März 2008.

Günther Fernbach / Peter Spanier / Stefan Weber.

Référence de publication: 2008056225/8918/25.
Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08830. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Cran Holding Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.551.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the tenth day of April.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

the company "Bluejar Ltd", a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at 325, Waterfront Drive, Omar Hodge Building, Wickham's Cay, Road Town, Tortola, The British Virgin Islands (IBC No 304985),

here represented by:

Mrs Ulrika HÄLL-LUNDGREN, employee, with professional address at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 05th March 2008,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes,

hereafter referred to as "the principal",

The appearing person, acting in said capacities, declared and requested the notary to act:

I.- That the company "CRAN HOLDING S.A." (the "Company"), a "société anonyme", established and having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "registre de commerce et des sociétés" in Luxembourg, section B number 67 551, has been incorporated pursuant to notarial deed enacted on 11 December 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 132 of 02 March 1999, page 6294 (here after "the Company").

The Articles of Incorporation of the Company have not been amended since.

II.- That the subscribed share capital of the Company is fixed at THIRTY-SEVEN THOUSAND UNITED STATES DOLLARS (37'000.- USD) divided into thirty-seven (37) ordinary shares with a par value of ONE THOUSAND UNITED STATES DOLLARS (1'000.- USD) per share, each, fully paid up in cash.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company "CRAN HOLDING LIMITED S.A.", prenamed;

IV.- That the principal has acquired all thirty-seven (37) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

VIII.- That the Company's register of shareholders is cancelled in the presence of the undersigned notary.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

la société "Bluejar Ltd", une société constituée et existant sous les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à 325, Waterfront Drive, Omar Hodge Building, Wickham's Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (IBC No 304985),

ici représentée par:

Madame Ulrika HÄLL-LUNDGREN, employée, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 05 mars 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui,

ci-après dénommée: "le mandant",

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société "CRAN HOLDING LIMITED S.A." (la "Société") une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 67 551, a été constituée suivant acte notarié dressé en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 132 du 02 mars 1999, page 6294 (ci-après: "la Société").

Que les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à trente-sept mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (37'000.- USD) divisé en trente-sept (37) actions ordinaires d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (1'000.- USD) par action, chaque action étant intégralement libérée en numéraire.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société "CRAN HOLDING LIMITED S.A.", prédésignée.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les trente-sept (37) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que le registre des actionnaires nominatifs de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande des mêmes parties comparantes faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms prénoms usuels, états et demeures, ladite personne comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: U. HÄLL-LUNDGREN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 15 avril 2008, Relation: EAC/2008/5049. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008055908/239/101.

(080061825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Mpulse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 7, rue Jean Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 115.875.

L'an deux mil huit, le premier avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MPULSE S.A.", ayant son siège social à L-7333 Steinsel, 50, rue des Près, inscrite au Registre de Commerce et à Luxembourg sous la section B et le

numéro 115875, constituée suivant acte reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, alors de résidence à Remich, en date du 13 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 juillet 2006, numéro 1285.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 9 décembre 2006, numéro 2304.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mike SERGONNE, employé privé, avec adresse professionnelle au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie MATHOT, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Raoul MULHEIMS, employé privé, avec adresse professionnelle au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange;
2. Modification de la première phrase de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante: "Le siège de la Société est établi dans la commune de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg";
3. Divers.

B.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et validées par les comparants et le notaire instrumentant.

C.- Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire présent ou représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

D.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du L-7333 Steinsel, 50, rue des Près au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence la première phrase de l'article 3 des statuts et de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. première phrase.** Le siège de la Société est établi dans la commune de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg."

Le reste du texte de l'article trois est inchangé.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900.-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Sergonne, Mathot, Mulheims, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 avril 2008. LAC / 2008 / 15115. - Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 avril 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008055943/202/61.

(080061930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Emmeti Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 93.463.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/04/2008.

EMMETI FINANCIERE S.A.

RIES-BONANI Marie-Fiore / DE BERNARDI Alexis

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055909/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07806. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Société du chien de police et de garde Junglinster/Graulinster (S.C.P.G.J.G.), Association sans but lucratif.

Siège social: L-6240 Graulinster, rue du Marscherwald.
R.C.S. Luxembourg F 7.580.

STATUTEN

Benennung; Sitz; Dauer

Art. 1. Der Name des 17. April 2008 gegründeten Vereins lautet: SOCIETE DU CHIEN DE POLICE ET DE GARDE JUNGLINSTER/GRAULINSTER (S.C.P.G.J.G.)

Der Verein ist Mitglied der CENTRALE LUXEMBOURGEOISE DU SPORT DE CHIENS D'UTILITE (C.L.S.C.U.), deren Statuten und Reglemente er ebenfalls anerkennt. Durch die C.L.S.C.U. ist der Verein angegliedert an die UNION CYNOLOGIQUE ST. HUBERT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (U.C.H.L.), sowie an die FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (F.C.I.)

Der Sitz ist in Graulinster, rue Marscherwald und seine Dauer ist unbegrenzt.

Gesellschaftszweck und Ziel

Art. 2. Die S.C.P.G.J.G. hat zum Ziel, unter Ausschluss jeder politischen und konfessionellen Tätigkeit, die Förderung des Hundesports durch:

- a) Abhalten von regelmäßigen Dressurübungen;
- b) Abhalten von nationalen und internationalen Prüfungen;
- c) Ausbildung von Hundeführern, Dressurleitern und Helfern;
- d) Vermittlung zwischen Liebhabern und Züchtern von Hunden;
- e) Fördern von Ausstellungen, Schauen und Dressurprüfungen;
- f) Abhalten von Versammlungen und Vortragsabenden u.s.w.

Schauen, nationale und internationale Dressurprüfungen werden durch besondere vom Vorstand oder von der dazu bestimmten Kommission ausgearbeiteten Reglemente genau geregelt. Diese Reglemente sind für alle Mitglieder rechts-gültig. Veranstaltungen werden von den dazu bestimmten Kommissionen geleitet und finanziell geregelt. Überschüsse, Defizite oder sonstige Verluste bei Veranstaltungen werden vom Verein übernommen. Falls diese Schauen und Dressurprüfungen nicht nach den Reglementen der C.L.S.C.U. abgehalten werden, dürfen sie nicht gegen deren Reglemente verstoßen und den Sportkalender der C.L.S.C.U. nicht beeinträchtigen.

Zusammensetzung

Art. 3. Die Zahl der Mitglieder ist unbegrenzt.

Der Verein besteht aus Aktiven, Inaktiven und Ehrenmitgliedern.

Aufnahme

Art. 4. Um aktives Mitglied zu werden muss eine schriftliche Beitrittserklärung an den Vorstand eingereicht werden. Über die Annahme oder Ablehnung nach dreimonatiger Probezeit, bei nicht lizenzierten Hundeführern, entscheidet der Vorstand durch einfache Stimmenmehrheit. Über die aktive Mitgliedschaft entscheidet jährlich der Vorstand. Außerdem um aktives Mitglied zu werden, muss man:

- a) den jährlichen Beitrag bezahlen, dessen Betrag jährlich von der Generalversammlung, auf Vorschlag des Vorstandes festgesetzt wird, ohne höher als 50€ und ohne niedriger als 10€ zu sein;
- b) die Dressurtaxe, die vom Vorstand festgesetzt wird, zahlen.

c) einen Posten im Vorstand innehaben.

Lediglich die aktiven Mitglieder haben das Stimmrecht. Der Verein ist gehalten für alle aktiven, bei der C.L.S.C.U. gemeldeten Hundeführer, alle Vorstandsmitglieder eine Lizenz bei der C.L.S.C.U. zu beantragen; das Halten einer solchen Lizenz verpflichtet zu der bedingungslosen Annahme der Statuten und internen Reglemente der C.L.S.C.U. Inaktives Mitglied kann jeder werden, der den jährlichen Beitrag bezahlt.

Ehrenmitglieder werden vom Vorstand für moralisch und physisch geleistete Dienste gegenüber dem Verein, vom Vorstand für eine bestimmte Zeit bis auf Lebensdauer ernannt.

Austritt und Ausschluss

Art. 5. Die Mitgliedschaft wird aufgelöst:

- a) durch eine schriftliche Austrittserklärung an den Vorstand;
- b) durch einen stillschweigenden Austritt bei Nichtbezahlen der Beträge.

Art. 6. Der Ausschluss kann in folgenden Fällen vom Vorstand ausgesprochen werden:

- a) bei Nichtbezahlen von Schulden gegenüber der S.C.P.G.J.G. nach zweimaliger schriftlicher Aufforderung;
- b) bei groben Verstößen gegen Statuten und interne Reglemente;
- c) bei nachgewiesener Teilnahmslosigkeit in Sachen der S.C.P.G.J.G.;
- d) bei irgendwelchen Handlungen, welche dem Ansehen der S.C.P.G.J.G. schaden könnten.

Art. 7. Ein Ausschluss kann vom Vorstand nur dann ausgesprochen werden:

a) nachdem der Beschuldigte seine Verteidigungsgründe mündlich geltend machen konnte. Unbeschadet einer eventuellen Berufung, für beide Parteien geltend, wird der Ausschluss erst mit 2/3 Stimmenmehrheit der nächstfolgenden ordentlichen Generalversammlung rechtsgültig. Der verhängte Ausschluss tritt aber sofort in Kraft;

b) Außer einem Ausschluss kann der Vorstand folgende Sanktionen gegen seine Mitglieder verhängen:

- Suspension sämtlicher Funktionen und Aktivitäten bis 12 Monaten;
- Geldstrafen von 25 €, bis 250 €.

In beiden Fällen kann beim 1. Vergehen Strafaufschub genehmigt werden.

Art. 8. Das ausgetretene oder ausgeschlossene Mitglied hat kein Anrecht an irgendeinem Vermögensanteil der Gesellschaft.

Vermögen und Einnahmen

Art. 9. Die Einnahmen der S.C.P.G.J.G. bestehen aus dem jährlichen Beitrag der Mitglieder, aus den Dressurtaxen, aus Spenden, Subsidien, Schenkungen und sonstigen Erlösen.

Verwaltung

Art. 10. Die S.C.P.G.J.G. wird durch den Vorstand geleitet. Der Vorstand besteht aus Präsident, Sekretär, Kassierer und maximal 6 Beisitzenden. Außerdem können 1 bis 2 Nichtstimmberechtigte, vom Vorstand ernannte Berater an den Sitzungen teilnehmen.

Der Präsident, Sekretär und Kassierer werden durch die Generalversammlung abwechselnd auf die Dauer von 3 Jahren, durch einfache Stimmenmehrheit gewählt und zwar: im ersten Jahr der Präsident, im zweiten Jahr der Sekretär und im dritten der Kassierer.

Die übrigen Vorstandsmitglieder werden in einem geschlossenen Wahlgang mit einfacher Mehrheit bestimmt. Sie werden für die Dauer von 2 Jahren gewählt, jedoch erfolgt jährlich die Neuwahl von 3 austretenden Mitgliedern. Die erste Serie wird durch das Los bestimmt.

Die Kandidaturen für einen Vorstandsposten müssen wenigstens 2 Wochen vor der Generalversammlung, mittels Einschreibebrief, der Geschäftsstelle der S.C.P.G.J.G. zugeteilt werden.

Die Mitglieder des Vorstandes üben ihr Amt ehrenamtlich aus und müssen sich wenigstens alle 3 Monate versammeln.

Art. 11. Der Vorstand entscheidet in letzter Instanz in allen administrativen und finanziellen Angelegenheiten, die den Verein betreffen.

Der Vorstand verleiht Ehrenerzeichnungen und ernennt Ehrenmitglieder.

Art. 12. In Erfüllung seiner Mission hat der Vorstand die weitgehendsten Machtbefugnisse. Alles was nicht ausdrücklich durch das Gesetz, die Generalversammlung oder die gegenwärtigen Statuten festgelegt ist, fällt unter seine Zuständigkeit.

Art. 13. Der Vorstand vertritt die S.C.P.G.J.G. in allen gerichtlichen Angelegenheiten, sei es als Klägerin oder Beklagte.

Art. 14. Der Vorstand kann Mitarbeiter außerhalb seines Kreises hinzuziehen. Er bestimmt die Entschädigung und Zuwendungen.

Art. 15. Der Vorstand versammelt sich auf Einberufung durch den Präsidenten oder dessen Stellvertreter wenigstens alle 3 Monate. Der Präsident muss auch eine Sitzung einberufen, wenn die Hälfte des Vorstandes dies schriftlich verlangt.

Art. 16. Die Beschlüsse des Vorstandes sind gültig, wenn wenigstens die Hälfte der Mitglieder des Vorstandes anwesend ist. Die Beschlüsse werden durch Stimmenmehrheit der anwesenden Mitglieder getroffen. Im Falle von Stimmgleichheit ist die Stimme des Präsidenten oder des Stellvertreters ausschlaggebend. Von jeder Sitzung wird ein Protokoll angefertigt, das vom Präsidenten oder dessen Stellvertreter und vom Sekretär unterzeichnet wird. Dieser Bericht ist jedem Vorstandsmitglied binnen 10 Tagen zuzustellen.

Art. 17. Die Mitglieder des Vorstandes, welche an 3 aufeinander folgenden Sitzungen unentschuldigt fernbleiben, sind als ausgetreten zu betrachten.

Art. 18. Die unverbindliche Unterschrift wird in allen Vereinsangelegenheiten durch kollektive Unterschrift des Präsidenten, oder Stellvertreters und des Sekretärs gegeben.

Generalversammlung

Art. 19. Die G.V. findet jedes Jahr im ersten Drittel des Kalenderjahres statt. Der Vorstand kann sie jedes Mal einberufen, wenn die Interessen des Vereins es verlangen. Er muss es tun innerhalb eines Monats auf Anfrage eines begründeten schriftlichen Antrages, von mindestens 1/3 der Mitglieder.

Art. 20. Die Mitglieder werden schriftlich eingeladen, und zwar 21 Tage im voraus. Die Einladungen enthalten den Austragungsort, den Tag, den Zeitpunkt, die Tagesordnung, sowie eventuelle Vorschläge der Mitglieder.

Art. 21. Vorschläge und Reklamationen von Mitgliedern, sowie Kandidaturen für die Neuwahlen, müssen wenigstens 14 Tage vor der G.V. mittels Einschreibebrief, der Geschäftsstelle der S.C.P.G.J.G. zugeteilt werden.

Art. 22. Anträge mit Vorschlägen über Statutenänderungen seitens der Mitglieder müssen bis spätestens vor der 40. Woche des Kalenderjahres schriftlich eingereicht sein.

Art. 23. Der Präsident oder dessen Stellvertreter übernehmen den Vorsitz der G.V.

Art. 24. Die G.V. ist ordnungsgemäss gebildet und kann gültig tagen, wie viele Mitglieder auch immer anwesend oder durch eine Sondervollmacht vertreten sind. Sie fasst die Entschlüsse in Übereinstimmung mit den Art. 7 und 8 des Gesetzes vom 21.04.1928.

Art. 25. Die Beschlüsse der G.V. sind unantastbar. Dieselben werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst, und in geheimer Abstimmung, wenn dies von mindestens 3 Mitgliedern verlangt wird. In Personenfragen ist die geheime Abstimmung obligatorisch.

Art. 26. Die Tagesordnung der G.V. wird vom Vorstand festgehalten. Die Tagesordnung muss folgende Punkte enthalten:

1. Ansprache des Präsidenten;
2. Bericht des Sekretärs;
3. Bericht des Kassierers;
4. Entlastung des Kassierers durch die Kassenrevisoren;
5. Wahl des Präsidenten, Sekretärs oder Kassierers;
6. Wahl der anderen Vorstandsmitglieder;
7. Wahl der Kassenrevisoren;
8. Festsetzung des Beitrages;
9. Eventuelle Vorschläge der Mitglieder;
10. Verschiedenes.

Auflösung

Art. 27. Die Auflösung geschieht nach den Umständen und der Form, die das Gesetz vom 21.04.1928 vorsieht. Bei Auflösung des Vereins werden die restlichen Gelder auf ein Sperrkonto gesetzt. Bei der Neugründung eines unter demselben Namen geführten Vereins, stehen diese Gelder und das Material dem neuen Verein zur Verfügung. Nach Ablauf einer Frist von 3 Jahren und bei keiner Neugründung fällt das Vermögen an den nächstgelegenen nationalen Tierschutzverein.

Art. 28. Die S.C.P.G.J.G. lehnt jegliche Verantwortung ab, im Falle von Unfällen, die sich während Veranstaltungen oder Versammlungen, die unter ihrer Schirmherrschaft stattfinden, ereignen.

Art. 29. Bei eventuellem gerichtlichem Freispruch kann kein Mitglied Rechte oder Ansprüche gegenüber der S.C.P.G.J.G. geltend machen.

Graulinster, den 17. April 2008.

Unterschrift / Unterschrift

Präsident / Sekretär

Référence de publication: 2008056171/8916/147.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08625. - Reçu 320,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Ekmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 58.372.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/04/2008.

EKMAR S.A.

Marie-Fiore RIES-BONANI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055910/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07813C. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Quarry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 20.388.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 08 avril 2008 a été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010:

- FIDEI FIDUCIAIRE, 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008055912/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05875. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Night Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.805.

Il résulte d'un contrat de transfert du 1^{er} avril 2008 entre CEP II Participations S.à r.l. SICAR, existant sous les lois du Luxembourg, R.C.S.: B 96 017, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et Photon S.à r.l., existant sous les lois du Luxembourg, R.C.S.: B 121 536, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (les «Cédants»), et CEP III Participations S.à r.l. SICAR, existant sous les lois du Luxembourg, R.C.S.: B 127 711, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (le «Cessionnaire»), et la Société, que neuf mille trois cent soixante quinze (9.375) parts sociales de la Société ont été transférées des Cédants au Cessionnaire comme suit:

- CEP II Participations S.à r.l. SICAR: 6.250 parts sociales

- Photon S.à r.l.: 3.125 parts sociales

Par ce transfert le Cessionnaire détient à présent 9.375 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.
Night Investments 1 S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008056504/2508/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

Kerry's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 17.250.

Extrait du Procès-verbal à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 10 mars 2008

L'assemblée Générale décide d'accepter avec effet immédiat, la démission de la fonction d'Administrateur de Monsieur Pierre HOFFMANN, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, val fleuri, L-1526 Luxembourg. L'assemblée Générale décide de diminuer le nombre d'administrateur à trois.

Pour KERRY'S S.A.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008055914/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03743. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Jordao S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 20, rue des Curés.

R.C.S. Luxembourg B 138.015.

STATUTS

L'an deux mille huit, le dix avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Mike JORDAO MESQUITA, né à Luxembourg, le 12 avril 1983, demeurant à L-1267 Luxembourg, 31, rue Robert Brouch.

Lequel comparant représenté comme il est dit a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er} .- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un établissement de restauration.

Elle peut en outre faire toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de " JORDAO S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-), représenté par CENT VINGT-CINQ (125) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par Monsieur Mike JORDAO MESQUITA, prénommé. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS

(EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2008.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500.- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1368 Luxembourg, 20, rue des Curés.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Mike JORDAO MESQUITA, prénommé.

Vis-à-vis des tiers, le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. JORDAO MESQUITA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2008. Relation: LAC/2008/15432. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,50% = 62,50.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008056578/242/92.

(080062377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

AXIS Advisory, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.087.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the sixteenth day of April.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mrs Nathalie CLEMENT, employee, with professional address in Esch/Alzette, Luxembourg,

acting as a special proxy holder of:

"AXIS CAPITAL ASSOCIATES LIMITED" a company incorporated and existing under the laws of the Bahamas, established and having its registered office at Deltec House, Lyford Cay, Nassau (Bahamas),

hereafter referred to as "the principal",

by virtue of a proxy given in Nassau (Bahamas), on 13 February 2008,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company "AXIS Advisory", a "société anonyme", established and having its registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, registered in the "registre de commerce et des sociétés" in Luxembourg, section B number 64 087, has been incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 31 March 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 496 of 06 July 1998 (here after "the Company").

The Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted on 13 November 2001, which deed has been published in the Mémorial on 19 March 2002, number 434.

II.- That the subscribed share capital of the Company is currently fixed at SEVENTY-FIVE THOUSAND UNITED STATES DOLLARS (75'000.- USD) divided into three thousand (3'000) shares with a par value of TWENTY-FIVE UNITED STATES DOLLARS (25.- USD) per share, entirely paid up.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company "AXIS Advisory", prenamed and declares in that respect to approve the annual accounts of the Company as per 31 December 2007.

IV.- That the principal has acquired all three thousand (3'000) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the registered office of "DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.", 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

VIII.- That the register of shareholders will be cancelled as of today.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary, by her surname, first name, civil status and residence, said appearing proxy holder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Madame Nathalie CLEMENT, employée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

"AXIS CAPITAL ASSOCIATES LIMITED" une société, constituée et existant sous les lois de Bahamas, établie et établie son siège social à Deltec House, Lyford Cay, Nassau (Bahamas),

ci-après dénommée: "le mandant",

en vertu d'une procuration donnée à Nassau (Bahamas), le 13 février 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant sa qualité de mandataire, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société "AXIS Advisory", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 64 087, a été constituée suivant acte notarié dressé en date du 31 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 496 du 06 juillet 1998, (ci-après: "la Société");

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte dressé sous forme notarié en date du 13 novembre 2001, lequel acte fut publié au Mémorial, le 19 mars 2002, numéro 434.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS DES ETATS-UNIS (75'000.- USD) divisé en trois mille (3'000) actions d'une valeur nominale de VINGT-CINQ DOLLARS DES ETATS-UNIS (25.- USD) par action, libérées intégralement.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société "AXIS Advisory", prédésignée et déclare a cet effet approuver les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2007.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les trois mille (3'000) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandants jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans au siège social de la "DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.", 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

VIII.- Que le registre des actionnaires sera annulé à partir de ce jour.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande de la même personne comparante faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Esch/Alzette, Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. CLEMENT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2008, Relation: EAC/2008/5411. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008055915/239/100.

(080061832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Nvision S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 7, rue Jean Fischbach.
R.C.S. Luxembourg B 73.777.

L'an deux mil huit, le premier avril.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "NVISION S.A.", ayant son siège social à L-7333 Steinsel, 50, rue des Près, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 73.777, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 17 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 avril 2000, numéro 255.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 janvier 2007, numéro 46.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mike SERGONNE, employé privé, avec adresse professionnelle au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie MATHOT, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Raoul MULHEIMS, employé privé, avec adresse professionnelle au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange;
2. Modification de l'article 4 paragraphe premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante: "Le siège social de la Société est établi dans la commune de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Leudelange par décision du conseil d'administration";
3. Divers.

B.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

C.- Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire présent ou représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

D.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du L-7333 Steinsel, 50, rue des Près au 7, rue Jean Fischbach, Z.A. Am Bann, L - 3372 Leudelange.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 4 premier paragraphe des statuts et de lui donner la teneur suivante:

" Art. 4. Siège social. paragraphe premier.

Le siège social de la Société est établi dans la commune de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Leudelange par décision du conseil d'administration".

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900.-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Sergonne, Mathot, Mulheims, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 avril 2008. LAC / 2008 / 15116. - Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 avril 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008055944/202/62.

(080061908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Enop 3 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 76.811.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 6 juillet 2007 par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de ENOP 3 A.G. (ci-après, la Société), que les démissions en tant qu'administrateurs de Monsieur Robert Schintgen, employé privé, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bérelange, et de Monsieur Herbet Muller, acheteur, demeurant au 14 Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, ont été acceptées avec effet au 6 juillet 2007 et que Monsieur Bart Zech, gérant des sociétés, né le 5 septembre 1969 à Putten, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg et Monsieur Richard Britten-Long, banquier d'affaires, né le 22 février 1953 au Kenya avec adresse professionnelle au 26 Upper Brook Street, W1K 7QE Londres, Grande Bretagne, ont été nommés administrateurs avec effet au 6 juillet 2007 et pour une durée renouvelable qui expirera à l'assemblée générale de la Société se tenant en 2012.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008055916/2460/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07371. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

G.A.D.H., s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 6, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 121.131.

Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2007

- CESSION DES PARTS

Par la présente et en commun accord des associés de G.A.D.H. Sàrl, M. GIRARDIN Alain, gérant administratif de la société, demeurant 13, um Buerbiereg, L-3335 Hellange, M. DEHLINGER Hervé, gérant technique, demeurant 7, allée Dideront, F-54400 Longwy, M. SUSNEA Christian, employé prive, demeurant 76A, chemin rouge, L-4480 Belvaux, ainsi que M. Vittorio Cristiano, employé privé, demeurant 1, Avn, dr. Gaasch, L-4810 Rodange, la décision suivante est prise quand à la répartition des parts de la société.

Monsieur Susnea Christian gérant non salarié démissionne et cède ses parts à Monsieur Vittorio Cristiano suivant liquidation de son compte associé convenu en espèces.

Les parts ont été intégralement souscrites et entièrement libérées comme suit:

| | Parts |
|--|-------|
| 1. - Monsieur Alain Girardin | 6 |
| 2. - Monsieur Hervé Dehlinger | 4 |
| 3. - Monsieur Vittorio Cristiano | 90 |
| Total: | 100 |

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces qui se trouve à libre disposition de la société.

L'adresse du siège social reste inchangé par rapport à l'acte de constitution.

Monsieur Cristiano Vittorio devient majoritaire et de par le fait le seul décideur de la société.

L'assemblée générale étant terminée les nouveaux associés contresignent ce document fait en 4 exemplaires qui sera enregistré par Monsieur Alain GIRARDIN au courant du mois de janvier 2008.

Alain GIRARDIN / Hervé DEHLINGER / Vittorio CRISTIANO / Christian SUSNEA
Gérant associé / Gérant Technique / Gérant Administratif / Gérant Administratif (Démissionnaire)

Référence de publication: 2008056214/8121/31.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08696. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Enop 1 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 76.809.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 6 juillet 2007 par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de ENOP 1 A.G. (ci-après, la Société), que les démissions en tant qu'administrateurs de Monsieur Robert Schintgen, employé privé, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bèrelange, et Monsieur Herbet Muller, acheteur, demeurant au 14 Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, ont été acceptées avec effet au 6 juillet 2007 et que Monsieur Bart Zech, gérant de sociétés, né le 5 septembre 1969 à Putten, Pays Bas, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg et Monsieur Richard Britten-Long, banquier d'affaires, né le 22 février 1953 au Kenya avec adresse professionnelle au 26 Upper Brook Street, W1K 7QE Londres, Grande Bretagne, ont été nommés en tant qu'administrateurs avec effet au 6 juillet 2007 et pour une durée renouvelable qui expirera à l'assemblée générale de la Société se tenant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008055917/2460/24.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07372. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Mie Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 111.813.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 10 mars 2008 que:

- M. Helge ISRAELSEN, administrateur de sociétés, né le 23 août 1948 à Aarhus (Danemark), demeurant professionnellement à c/o Post Denmark, Tiegtegensgade 37, 1566 Copenhague V (Danemark), Président, et

- M. Bjarne WIND, directeur financier, né le 3 juillet 1948 à Frederiksberg (Danemark), demeurant à Bianco Lunos Allé 10, 5th, 1868 Frederiksberg C (Danemark),

ont été réélus aux fonctions de d'administrateur A de la société, leurs mandats étant arrivés à échéance;

- M. Geert DUYCK, administrateur de sociétés, né le 27 février 1964 à Kortrijk (Belgique), demeurant professionnellement à chaussée de la Hulpe, 166, B-1170 Bruxelles (Belgique), Vice-Président, et

Mme Emanuela BRERO, employée privée, née le 25 mai 1970 à Bra (Italie), demeurant professionnellement à 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg,

ont été réélus aux fonctions de d'administrateur B de la société, leurs mandats étant arrivés à échéance;

- la société PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., ayant son siège social à 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, son mandat étant arrivé à échéance.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008056132/6405/30.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP08030. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Enop 2 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activité Syrdal.

R.C.S. Luxembourg B 76.810.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 6 juillet 2007 par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de ENOP 2 A.G. (ci-après, la Société), que les démissions en tant qu'administrateurs de Monsieur Robert Schintgen, employé privé, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bérelange, et de Monsieur Herbet Muller, acheteur, demeurant au 14 Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, a été acceptée avec effet au 6 juillet 2007 et que Monsieur Bart Zech, gérant des sociétés, né le 5 septembre 1969 à Putten, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg et Monsieur Richard Britten-Long, banquier d'affaires, né le 22 février 1953 au Kenya avec adresse professionnelle au 26 Upper Brook Street, W1K 7QE Londres, Grande-Bretagne, ont été nommés en tant qu'administrateurs avec effet au 6 juillet 2007 et pour une durée renouvelable qui expirera à l'assemblée générale de la Société se tenant en 2012.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008055918/2460/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07368. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Addenda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 66.947.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 avril 2008

Résolutions:

Les mandats de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2008 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 06.12.1960 à San Bellino (RO) (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président et administrateur;

Maurizio Terenzi, dirigeant d'entreprises, né le 11.01.1945 à Rome (Italie), demeurant Via Sudafrica No 20, I-00144 Rome (Italie), administrateur;

Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprises, né le 10.03.1942 à Pescara (Italie), demeurant Via Sudafrica No 20, I-00144 Rome (Italie), administrateur;

Dominique Audia, employé privé, né le 16.03.1965 à Metz (France), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Marco Gostoli, employé privé, né le 08.07.1960 à Pordenone (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A. 35, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008056276/24/31.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Index Luxembourg S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 91.740.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 avril 2008

Après délibération, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires adopte à l'unanimité la résolution suivante:

Maya Invest Ltd., administrateur délégué, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la fin de son mandat en 2012.

Procès-verbal rédigé à Bertrange à la date susmentionnée en 5 exemplaires.

M. Lucien Voet / Mme Maria Keersmaekers / M. Luc Lesire
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2008055920/1241/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04310. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

S.A. Begur Segle XXI, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 90.409.

"DARO Invest" SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 107.728.

Société en nom collectif Dupraz - Bubenicek, Société en nom collectif.

R.C.S. Luxembourg B 103.257.

Petrova-Krivenka société en nom collectif, Société en nom collectif.

R.C.S. Luxembourg B 107.642.

Fidefi S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 87.869.

—
- Monterey Audit Sàrl, agent domiciliataire, dénonce le siège social des sociétés suivantes:

SA BEGUR SEGLE XXI SA avec RC B 90.409

DARO INVEST SA avec RC B 107.728

DUPRAZ - BUBENICEK avec RC B 79.689

PETROVA-KRIVENKA SENC avec RC B 107.642

FIDEFI SA avec RC B 87.869

domiciliées 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2008057005/784/38.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2008, réf. LSO-CN00889. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2008, réf. LSO-CN00891. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2008, réf. LSO-CN00896. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2008, réf. LSO-CN00901. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2008, réf. LSO-CN00904. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

(080062352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

(080062354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

(080062356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

(080062357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

Fides Advisory SAH, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 89.059.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le huit avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

FIDES ASSET MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à George Town, P.O. Box 309, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies,

ici représentée par Madame Marie-Cécile MAHY-DUBOURG, Fondé de Pouvoir, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique actionnaire de la société "FIDES ADVISORY S.A.H.", constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1482 du 14 octobre 2002, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1656 du 7 août 2007;

- que FIDES ASSET MANAGEMENT LIMITED a décidé, de dissoudre et de liquider la société FIDES ADVISORY S.A.H., avec effet au 18 avril 2008, celle-ci ayant cessé toute activité;

- que FIDES ASSET MANAGEMENT LIMITED, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société FIDES ADVISORY S.A.H., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société FIDES ADVISORY S.A.H. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à BANQUE DE LUXEMBOURG, 55, rue des Scillas, L-2529 Howald.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M.-C. MAHY-DUBOURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 avril 2008. Relation: LAC/2008/14708. — Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008055921/242/45.

(080061846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Infront Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.232.

L'an deux mille huit, le seize avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INFRONT PROPERTIES S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 54.232 (NIN 1996 2203 291),

constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'HUART de résidence à Pétange, en date du 5 mars 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 279 du 7 juin 1996, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par ledit notaire Georges d'HUART en date du 28 juin 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 493 du 2 octobre 1996,

- suivant acte reçu par ledit notaire Georges d'HUART en date du 13 décembre 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 150 du 27 mars 1997,

- suivant acte reçu par le notaire Edmond SCHROEDER, alors de résidence à Mersch, en date du 19 août 1998, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 918 du 18 décembre 1998,

- suivant acte reçu par ledit notaire Georges d'HUART en date du 10 mai 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 588 du 30 juillet 1999,

- suivant acte reçu par le notaire André SCHWACHTGEN de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 899 du 19 décembre 2000,

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 décembre 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 124 du 7 février 2003,

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 décembre 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 209 du 9 mars 2005;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 mai 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1352 du 4 juillet 2007.

Le capital social de la société se trouve fixé à un million cent mille Euros (€ 1.100.000.-), représenté par mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de mille Euros (€ 1.000.-) chacune.

L'assemblée est présidée par Madame Sandrine ANTONELLI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Catherine BORTOLOTTA, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Claire SABBATUCCI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Modification de l'article 8 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8. L'année sociale commence le premier juillet de chaque année et finit le trente juin de l'année suivante.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'article 8 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8. L'année sociale commence le premier juillet de chaque année et finit le trente juin de l'année suivante.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: S. ANTONELLI, C. BORTOLOTTI, C. SABBATUCCI, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 17 avril 2008, Relation: ECH/2008/512. — Reçu douze euros € 12,00.-.

Le Releveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 avril 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008055984/201/63.

(080061680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

A&G Global Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 115.839.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 2 avril 2008

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009, le mandat des Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Navarro Fernández, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Juan Suárez de Figueroa Díez, Administrateur
- Monsieur Marco Antonio Ruiz Gomez, Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Ernst & Young S.A., en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Sergio NAVARRO FERNANDEZ, Asesores y Gestores Financieros, SA, Balbina Valverde, 15 E - 28002 Madrid, Espagne.

Administrateurs:

- Monsieur Juan SUAREZ de FIGUEROA DIEZ, Asesores y Gestores Financieros Fondos SG II C, SA, Balbina Valverde, 15 E - 28002 Madrid, Espagne.

- Monsieur Marco Antonio RUIZ GOMEZ, Asesores y Gestores Financieros, SA, Balbina Valverde, 15 E - 28002 Madrid, Espagne.

Le Réviseur d'Entreprises est:

Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

Véronique JEAN / Nikola PETRICIC

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008056174/1183/34.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08225. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080062240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Athena Advisory, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 47.020.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2008

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2008 que:

- Ont été élus aux fonctions d'administrateur, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2008:

- Monsieur Jacques Delen, demeurant à B-2020 Antwerpen, Della Faillelaan, 62, Monsieur Philippe Havaux, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

- Monsieur Serge Cammaert demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

A été élu commissaire pour la même durée:

- Ernst & Young S.A. ayant son siège social à L-5365 Munsbach, Parc d'Acitivité Syrdall

Pour extrait certifié conforme

Signatures

Référence de publication: 2008055926/660/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06767. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Stam Re III, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 135.144.

—
In the year two thousand and eight, on the second day of April.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

THERE APPEARED:

STAM EUROPE S.A.S., a company governed by the laws of France and having its registered office at 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number 414 712 687, (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Ms. Christine BOURG, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the attorney in fact of the appearing party, acting in her hereabove stated capacities and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact that the said appearing party is the sole shareholder of STAM RE III, a société à responsabilité limitée, with registered office at L - 1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 135.144, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, a notary residing in Luxembourg, on December 12, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of February 6, 2008 number 312 (the "Company").

All this being declared, the appearing party, represented as stated above, holding one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of twenty-five thousand nine hundred euros (EUR 25,900.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to thirty-eight thousand four hundred euros (EUR 38,400.-) by the issue of one thousand and thirty-six (1,036) shares with a nominal par value of twenty-five euros (EUR 25.-), having the same rights and obligations as the existing shares, to be fully paid up.

Subscription and payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to one thousand and thirty-six (1,036) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash amounting to twenty-five thousand nine hundred euros (EUR 25,900.-).

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty-five thousand nine hundred euros (EUR 25,900.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary by a bank certificate of blockage.

Second resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contributions being fully carried out, the Sole Shareholder decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at thirty-eight thousand four hundred euros (EUR 38,400.-) represented by one thousand five hundred and thirty-six (1,536) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party as represented hereabove, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact acting in her hereabove stated capacities, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

STAM EUROPE S.A.S., une société par action simplifiée régie selon les lois françaises et ayant son siège social au 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 414 712 687 (l'"Associé Unique"),

ici représentée par Mademoiselle Christine BOURG en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante, ès qualités qu'elle agit et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce que ladite partie comparante est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée STAM RE III, ayant son siège social établi à L - 1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.144 constituée par acte du notaire Henri Hellinckx, le 12 décembre 2007, acte publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 6 février 2008 numéro 312 (la "Société").

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante représentée comme dit ci-avant, détenant cent pourcent (100%) du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L' Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-cinq mille neuf cents euros (EUR 25.900,-) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à trente-huit mille quatre cents euros (EUR 38.400,-) par l'émission de mille trente-six (1.036) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à libérer à 100% de leur valeur nominale.

Souscription et libération

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire les mille trente-six (1.036) parts sociales nouvelles mentionnées ci-dessus, les libérer entièrement et procéder au paiement par apport en espèces d'un montant total de vingt-cinq mille neuf cents euros (EUR 25.900,-).

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de vingt-cinq mille neuf cents euros (EUR 25.900,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné par un certificat bancaire.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les apports étant totalement réalisés, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trente-huit mille quatre cents euros (EUR 38.400,-), représenté par mille cinq cent trente-six (1.536) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante ès qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Bourg, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 avril 2008, LAC/2008/15122. — Reçu à 0,50%: cent vingt neuf euros cinquante cents (€ 129,50).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 avril 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008055927/202/100.

(080061919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Wegu-Device Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 112.203.

Im Jahre zweitausendundacht, den 25. März.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques DELVAUX, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg-Stadt;

Sind die Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "WEGU-DEVICE EUROPE" mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Firmenregister in Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 112.203, zu einer aussergewöhnlichen Generalversammlung zusammengetreten.

gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar DELVAUX am 27. Oktober 2005, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 456 vom 2. März 2006.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herr Werner GURNY, Rentner. Wohnhaft in D-Wadgassen. Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herr Gianpiero SADDI, Privatangestellter, wohnhaft in Mamer.

Die Versammlung bestellt zum Stimmenzähler Herr Eric GURNY, Kaufmann, wohnhaft am Eschen Weg 10, D-Wadgassen.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Der alleinige Gesellschafter ist unter Angabe des Namens, Vornamens sowie der Stückzahl der vertretenen Anteilen, auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet, und der alleinige Gesellschafter hat sich auf dieser Anwesenheitsliste mit seiner Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

II. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, daß das gesamte Kapital vertreten ist, und daß somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

III. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Abtretung von Gesellschaftsanteile zwischen Gesellschafter.
2. Beschlussfassung über die eventuelle Liquidation der Gesellschaft.
3. Ernennung zum Liquidator und Bestimmung der Befugnisse.
4. Verschiedenes.

Nach Beratung faßt die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Gemäss Anteilabtretung vom 25. Februar 2008 zwischen Adam WEISS, als Verkäufer einerseits, und Eric GURNY, als Ankäufer andererseits,

ist letztgenannter Eric GURNY einziger Inhaber der 28 Anteile, welche das gesamte Kapital darstellen.

Demzufolge beschliesst die Versammlung Artikel 5 wie folgt zu ändern:

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 14.000,- (vierzehntausend Euro) eingeteilt in 28 (achtundzwanzig) Anteile zu je EUR 500,- (fünfhundert Euro).

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst dass die Gesellschaft mit Wirkung ab heute in Liquidation tritt.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst zum Liquidator zu ernennen, Herr Eric GURNY, vorbenannt.

Vorbenannter Liquidator hat als Aufgabe die gesamten Aktiva zu realisieren und die gesamten Passiva zu prüfen und auszuführen.

Der Liquidator ist von der Verpflichtung befreit ein Inventarverzeichnis aufstellen zu lassen, und kann sich dieserhalb voll auf die Bücher der Gesellschaft basieren. Der Liquidator kann unter seiner alleinigen Verantwortung hinsichtlich bestimmter oder spezifischer Handlungen solche Teilbefugnisse als er für nötig befindet, an einen oder mehrere Vertreter übertragen.

Die Unterschrift des Liquidators verpflichtet rechtskräftig und ohne Einschränkung die Gesellschaft, welche in Liquidation getreten ist.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Versammlungsvorstand mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. GURNY, G. SADDI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 28 mars 2008, LAC/2008/13027. - Reçu douze Euros (EUR 12.-).

Le Receveur (Gezeichnet): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/04/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008056438/208/62.

(080062383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

Athena II Advisory, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 47.418.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2008

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2008:

Ont été élus aux fonctions d'administrateur, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2008:

- Monsieur Jacques Delen, demeurant à B - 2020 Antwerpen, Della Faillelaan, 62
- Monsieur Philippe Havaux demeurant professionnellement à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287
- Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

A été élu commissaire pour la même durée:

- Ernst & Young S. A., ayant son siège social à L - 5365 Munsbach, Parc d'activité Syrdall

Pour extrait certifié conforme

Signature

Référence de publication: 2008055928/660/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06765. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080062278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Flower Buyer Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 89.163.

Le bilan au 28 février 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cornelis Keeren.

Référence de publication: 2008055934/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07835. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.